Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article1314

Motion du Conseil de l'Ordre des avocats de Guadeloupe

- Dossiers - RÃ©pression -

Date de parution : 21 octobre 2010

Date de mise en ligne : jeudi 28 octobre 2010

Mis Ã jour le : jeudi 28 octobre 2010

UGTG.org

Le Conseil de l'Ordre du Barreau de Guadeloupe rÃ©uni le 26/10/2010, en sÃ©ance exceptionnelle, sous la prÃ©sidence de M. le BÃ¢tonnier Charles NICOLAS.

Prend acte de ce qu'au procÃ¨s de deux syndicalistes au tribunal correctionnel de Basse-Terre le 22.10.2010, un de leurs conseils, Maitre Sarah ARISTIDE, dans l'exercice de ses fonctions, a Ã©tÃ© chargÃ©e par les gendarmes alors qu'elle s'apprÃªtait Ã pÃ©nÃ©trer dans la salle d'audience en compagnie de ses clients, eux-mÃªmes convoquÃ©s devant cette instance ;

Constate que la brutalitÃ© de cette agression a valu Ã MaÃ®tre ARISTIDE, outre un choc Ã©motionnel important, une interruption temporaire de travail d'une durÃ©e de 5 jours [1],

Note que les faits se sont dÃ©roulÃ©s en prÃ©sence de nombreux tÃ©moins notamment des avocats et des journalistes ; stupÃ©faits devant une telle violence injustifiÃ©e,

S'indigne de ce qu'un avocat, rÃ©pondant aux cÃ´tÃ©s de ses clients, Ã une convocation de l'institution se voit ainsi malmenÃ©e,

Rappelle que l'avocat, dans l'exercice de sa profession, est un partenaire de Justice incontournable dans un systÃ¨me dÃ©mocratique et doit, Ã ce titre, Ãªtre placÃ© sous la protection des autoritÃ©s judiciaires et policiÃ¨res, dans les enceintes de Justice,

Regrette que les autoritÃ©s judiciaires qui ont jugÃ© nÃ©cessaire un tel dÃ©ploiement de forces policiÃ¨res, n'aient pas cru devoir organiser, dans des conditions sÃ©curisÃ©es et dignes d'une dÃ©mocratie, l'accÃ¨s au Tribunal des personnes y convoquÃ©es et de leurs avocats,

Exige qu'Ã l'avenir des dispositions respectueuses des avocats dans l'exercice de leur profession soient mises en place pour garantir leur libre accÃ¨s au Palais de Justice,

S'alarme de ce que l'incident du 22/10/10 n'est pas isolÃ© et s'inscrit dans une politique dÃ©libÃ©rÃ©e visant Ã porter atteinte au libre exercice des droits de la dÃ©fense,

Tient Ã assurer MaÃ®tre Sarah ARISTIDE de son entier soutien,

DÃ©clare solennellement qu'il mettra en Å"uvre tous les moyens lÃ©gaux pour que la lumiÃ¨re soit faite sur cet Ã©vÃ¨nement regrettable,

RÃ©affirme sa dÃ©termination Ã dÃ©fendre sans faille et en toutes circonstances les prÃ©rogatives de l'avocat dans l'exercice de sa mission.

Fait Ã Pointe Ã Pitre le 26/10/2010

Le BÃ¢tonnier
Charles NICOLAS

Post-scriptum :

Lire : CommuniquÃ© de presse de lâEuros™UGTG suite Ã la tenue du proÃ§Ã¨s de Charly LENDO et JosÃ© NAEJUS au tribunal de Basse-Terre

Voir : VidÃ©o du dÃ©ploiement policier, suivie des interventions de Maitre Roland EZELIN et d'Elie DOMOTA Ã l'issue du procÃ¨s :

Proçès Lendo & Naejus [UGTG] du 22.10.10
Uploaded by UGTG. - Up-to-the minute news videos.

---

[1] **NDLR :** Une ITT de 5 jours supplÃ©mentaires et un arrÃªt de travail de 3 jours ont Ã©tÃ© prescrits eu Ã©gard Ã son Ã©tat de santÃ©. Son I.T.T. s'Ã©lÃ¨ve donc Ã 10 jours au total.